



Banque le Choix du Président

INFORMATIONS À FOURNIR RELATIVES AU PILIER 3 DE L'ACCORD DE BÂLE II

30 septembre 2012

Table des matières

Table des matières.....	2
TABLEAU 1 – APERÇU ET CHAMP D'APPLICATION.....	3
TABLEAUX 2 ET 3 – STRUCTURE ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES	5
TABLEAUX 4 ET 5 – RISQUE DE CRÉDIT.....	7
TABLEAU 8 – INFORMATIONS GÉNÉRALES À FOURNIR SUR LE RISQUE DE CONTREPARTIE	10
TABLEAU 9 – TITRISATION : informations à fournir pour l'approche standardisée et l'approche fondée sur les notations internes	10
TABLEAU 12 – RISQUE OPÉRATIONNEL	11
TABLEAU 14 – RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT LIÉ AU PORTEFEUILLE BANCAIRE	11

TABLEAU 1 – APERÇU ET CHAMP D'APPLICATION

Le présent document renferme les informations à fournir concernant la Banque le Choix du Président (la « Banque PC » ou la « société ») exigées aux termes du pilier 3 de l'accord de Bâle II. Ces informations sont communiquées afin de répondre aux obligations d'information du pilier 3 du BSIF qui ont été publiées en novembre 2007 et qui figurent dans le document du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire intitulé « Bâle II : Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres : Dispositif révisé – Version compilée », publié en juin 2006. L'accord de Bâle II repose sur trois piliers :

- 1^{er} pilier : Exigences minimales de fonds propres
- 2^e pilier : Procédure de surveillance prudentielle
- 3^e pilier : Discipline de marché

Le troisième pilier apporte un complément au premier et au deuxième pilier en déterminant les informations qui doivent être fournies pour permettre aux participants du marché d'apprécier les principaux éléments d'information relatifs au champ d'application, aux fonds propres, à l'exposition aux risques et aux procédures d'évaluation des risques et, de ce fait, de déterminer si les fonds propres de la Banque PC sont adéquats.

Le présent rapport est non audité, et tous les montants qui y figurent sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Présentation de la Banque le Choix du Président

La Banque PC est une banque à charte canadienne de l'annexe I régie par la *Loi sur les banques* (Canada) et une filiale détenue entièrement et indirectement par Les Compagnies Loblaw limitée (« LCL »). En partenariat avec d'autres institutions financières, la Banque PC offre, sous la bannière des Services financiers le Choix du Président^{MD}, un éventail complet de produits et de services financiers de détail aux résidents du Canada. Les principaux secteurs d'activité de la Banque PC sont les suivants :

Cartes de crédit

La Banque PC a lancé son programme de cartes de crédit en 2001, et elle offre actuellement la carte MasterCard Services financiers le Choix du Président (« MasterCard PC ») partout au Canada. Entre autres caractéristiques, le programme ne prévoit aucuns frais annuels et comprend un programme de récompenses concurrentiel qui permet aux détenteurs d'accumuler et d'échanger des points PC contre des produits d'épicerie gratuits aux supermarchés de LCL. Les créances sur cartes de crédit et le financement connexe sont inscrits au bilan de la Banque PC.

Services bancaires de base

La Banque PC a démarré ses activités bancaires de base en 1998 par l'entremise d'un partenariat stratégique conclu avec une importante banque à charte canadienne (le « partenaire stratégique »). Sous la bannière des Services financiers le Choix du Président, la Banque PC offre des produits bancaires de détail sur le Web et aux comptoirs bancaires exploités par le partenaire stratégique dans les magasins de LCL. Tous les dépôts, placements et produits de financement émis par les Services financiers le Choix du Président sont inscrits au bilan du partenaire stratégique. La Banque PC perçoit des produits d'intérêts et des honoraires aux termes de ce partenariat.

CPG

En 2010, la Banque PC a lancé un programme de certificats de placement garanti (« CPG »). Les CPG offerts par la Banque PC sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). La Banque PC vend des CPG détenus à titre de prête-nom par l'intermédiaire de plusieurs courtiers au Canada.

Gestion des risques de la Banque PC

La Banque PC effectue le calcul des fonds propres réglementaires selon les méthodes suivantes :

- la Banque PC gère son risque de crédit à l'aide de l'approche normalisée;
- la Banque PC n'est pas exposée au risque du marché, puisqu'elle ne conclut pas de dérivés sur taux d'intérêt, sur capitaux propres, sur taux de change ou sur marchandises;
- le risque opérationnel de la Banque PC est surveillé à l'aide de la méthode des indicateurs de base.

La Banque PC a mis en œuvre un vaste processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP ») afin de cerner et d'évaluer les risques importants auxquels elle est exposée et de s'assurer ainsi de disposer de fonds propres suffisants et appropriés. La Banque PC est convaincue que les calculs relatifs au premier et au deuxième pilier sont appropriés compte tenu de son modèle de gestion, des risques inhérents, des contrôles internes et des outils de gestion des risques et des risques résiduels. Les résultats du PIEAFP exécuté par la Banque PC ont permis de conclure qu'elle jouit d'une structure de fonds propres solide.

Les principes directeurs du PIEAFP sont résumés ci-après :

- **Proportionnalité** : Le PIEAFP de la Banque PC est conçu proportionnellement au degré de risque, à la complexité et à l'envergure des activités de la Banque.
- **Évaluation prospective** : Dans le cadre du PIEAFP, la Banque PC tient compte non seulement des risques existants, mais aussi des risques émergents et des stratégies commerciales futures.
- **Processus continu** : Le PIEAFP de la Banque PC n'est pas un processus ponctuel et statique, mais plutôt un exercice dynamique et continu visant à s'assurer que la Banque possède des systèmes fiables de gestion du risque et dispose de fonds propres suffisants pour couvrir les risques en tout temps.
- **Évolution constante** : Le PIEAFP est constamment revu et amélioré en fonction des changements apportés au profil de risque et aux plans d'affaires de la Banque PC.
- **Essai pratique** : La méthodologie et les structures servant à définir les limites de risque utilisées pour mesurer et calculer les risques conformément au PIEAFP sont intégrées aux pratiques quotidiennes de gestion du risque de la Banque PC dans le cadre du programme de surveillance des risques d'entreprise. Tous les mois, le comité de gestion des risques d'entreprise évalue les limites et le degré de tolérance au risque de la Banque PC relativement aux fonds propres et au ratio des fonds propres pour s'assurer que la Banque PC respecte sa tolérance au risque pour tous les facteurs de risque liés aux fonds propres, y compris ceux qui relèvent du PIEAFP.

Gouvernance

La société maintient une structure de gouvernance rigoureuse, qui prend la forme suivante :

- Supervision par le conseil d'administration
 - Comité de gestion des risques
 - Comité d'audit
 - Comité de révision de la conduite des affaires
 - Comité de gouvernance

- Supervision par la haute direction au moyen des organes suivants :
 - **Comité de gestion actif-passif (le « comité GAP »)** – Veille à une gestion prudente du bilan en s'assurant que la Banque PC dispose de fonds propres suffisants et appropriés compte tenu de son orientation stratégique et de ses plans commerciaux, de son profil de risque, des risques émergents auxquels elle est exposée et des situations de crise auxquelles elle peut être confrontée.
 - **Comité de gestion des risques d'entreprise (« CGRE »)** – Ce comité a pour responsabilité de repérer, de définir, d'apprécier, de gérer, de contrôler, de mesurer, de surveiller les risques d'entreprise auxquels la Banque PC est exposée et de faire rapport à leur sujet.
 - **Comité de gestion du risque de crédit (« CGRC »)** – Fournit une structure de gouvernance permettant de superviser le programme de gestion du risque de crédit, notamment en précisant la philosophie de la société concernant le risque de même que son degré de tolérance au risque ainsi que les normes applicables à la gestion du risque de crédit.
 - **Audit interne (« AI »)** – Améliore les opérations de la Banque PC en fournissant une assurance indépendante sur les contrôles de la société au moyen d'une méthode d'audit fondée sur le risque.

TABLEAUX 2 ET 3 – STRUCTURE ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

INFORMATIONS QUALITATIVES À FOURNIR

Fonds propres bruts de catégorie I

La structure des fonds propres de la Banque PC est composée des éléments suivants, qui constituent les fonds propres bruts de catégorie I de la Banque PC :

- Actions ordinaires
- Résultats non distribués
- Surplus d'apport

La société est une filiale entièrement détenue par Les Compagnies Loblaw limitée. La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 30 septembre 2012, 42 002 actions ordinaires de la Banque PC étaient émises et en circulation.

INFORMATIONS QUANTITATIVES À FOURNIR

Total des fonds propres

	31 déc. 2011	31 mars 2012	30 juin 2012	30 sept. 2012
Actions ordinaires	42 002	42 002	42 002	42 002
Résultats non distribués	327 423	344 180	360 426	384 610
Surplus d'apport	5 410	5 410	5 410	5 410
Fonds propres bruts de catégorie 1	374 835	391 592	407 838	432 022
Fonds propres nets de catégorie 1 (A)	374 835	391 592	407 838	432 022
Total des fonds propres (B)	374 835	391 592	407 838	432 022

Calcul des actifs pondérés en fonction du risque (approche standard)**Risque de crédit**

	31 déc. 2011	31 mars 2012	30 juin 2012	30 sept. 2012
Dépôts auprès d'institutions financières réglementées	56 592	102 399	66 923	45 163
Pondération en fonction du risque – Dépôts auprès d'institutions financières réglementées	11 318	20 480	13 385	9 033
Obligations du trésor du gouvernement	26 997	119 827	29 957	48 995
Pondération en fonction du risque – Obligations du trésor du gouvernement	–	–	–	–
Prêts sur cartes de crédit	620 714	489 401	608 502	663 869
Pondération en fonction du risque – Prêts sur cartes de crédit	471 559	371 483	461 189	504 167
Autres actifs	89 270	80 303	75 370	76 614
Pondération en fonction du risque – Autres actifs	89 270	80 303	75 370	76 614
Total des actifs pondérés en fonction du risque de crédit	572 147	472 266	549 944	589 814

Risque opérationnel

Résultat brut moyen sur trois ans	492 907	497 564	501 679	505 415
Total des actifs pondérés en fonction du risque opérationnel	924 200	932 938	940 650	947 650

Total des actifs pondérés en fonction du risque (C)

1 496 347	1 405 204	1 490 594	1 537 464
------------------	------------------	------------------	------------------

Ratio des fonds propres

Ratio fonds propres de catégorie 1 - min. 7 % (A/C)	25,05 %	27,87 %	27,36 %	28,10 %
Ratio total des fonds propres - min. 10 % (B/C)	25,05 %	27,87 %	27,36 %	28,10 %

Ratio actifs/fonds propres

Actifs théoriques, déduction faite de la provision pour pertes sur cartes de crédit	756 775	756 061	744 030	794 340
Actifs titrisés	1 505 000	1 505 000	1 505 000	1 505 000
Actifs nets au bilan (D)	2 261 775	2 261 061	2 249 030	2 299 340
Total des fonds propres (B)	374 835	391 592	407 838	432 022
Ratio actifs/fonds propres (D/B)	6,03	5,77	5,51	5,32

TABLEAUX 4 et 5 – RISQUE DE CRÉDIT

INFORMATIONS QUALITATIVES À FOURNIR

Le risque de crédit lié au portefeuille de créances sur cartes de crédit de la Banque PC représente le risque que celle-ci subisse une perte financière par suite de l'incapacité du débiteur, pour quelque raison que ce soit, d'honorer pleinement ses engagements financiers ou contractuels.

Par la voie de son portefeuille de créances sur cartes de crédit, la Banque PC agit comme prêteur. Elle n'accorde aucune garantie et gère le portefeuille de créances en respectant le degré de tolérance au risque de crédit qui a été approuvé par le conseil ainsi que la politique établie en matière de gestion du risque de crédit et de prévention des fraudes.

Le portefeuille de créances sur cartes de crédit expose la Banque PC à un risque de crédit en raison :

- des stratégies ou des pratiques de la Banque PC en matière d'acquisition de nouveaux comptes;
- des stratégies ou des pratiques de la Banque PC en matière de gestion des comptes établis.

Compte de correction de valeur pour pertes sur cartes de crédit

Le montant du compte de correction de valeur pour pertes sur cartes de crédit est déterminé conformément à la politique concernant les comptes de correction de valeur liés au risque de crédit qui a été approuvée par le conseil d'administration. Un compte de correction de valeur pour pertes sur cartes de crédit est établi à l'égard des prêts en défaut du portefeuille de prêts de la Banque PC lorsque survient un événement générateur de pertes. Un prêt est objectivement considéré comme étant en défaut si le titulaire de carte déclare faillite, s'il est en défaut de paiement ou s'il cesse de s'acquitter de son obligation de remboursement du prêt. Les principaux paramètres de rendement de portefeuille qui ont une influence sur le montant des pertes sur créances, comme les taux de radiation mensuels en pourcentage de la moyenne des créances et les taux de défaillance, ainsi que les données macroéconomiques clés, servent à déterminer si le compte de correction de valeur pour pertes sur cartes de crédit est adéquat. Le montant du compte de correction de valeur pour pertes sur cartes de crédit est examiné par le chef de la gestion du risque et le chef des finances avant d'être recommandé au conseil d'administration aux fins d'approbation finale.

Aux fins comptables, les prêts sur cartes de crédit sont évalués au coût amorti, lequel tient compte d'une réduction de valeur pour pertes sur cartes de crédit. Un prêt sur carte de crédit pour lequel un paiement contractuel est en souffrance depuis 180 jours ou dont la probabilité de recouvrement est jugée faible est radié.

INFORMATIONS QUANTITATIVES À FOURNIR

Les tableaux qui suivent présentent une analyse quantitative du portefeuille global de créances sur cartes de crédit de la Banque PC par solde de compte, limite de crédit, retard de paiement et répartition géographique.

	Total des comptes			
	Nombre de comptes	Pourcentage du total des comptes	Créances à recouvrer	Pourcentage du total des créances
Soldes de compte				
Solde créditeur	131 092	4,43 %	13 211 070 \$	-0,61 %
Aucun solde	1 483 156	50,17 %	– \$	0,00 %
500,00 \$ ou moins	514 347	17,40 %	102 720 623 \$	4,74 %
De 500,01 \$ à 1000,00 \$	240 211	8,12 %	178 634 546 \$	8,23 %
De 1 000,01 \$ à 3 000,00 \$	379 001	12,82 %	680 103 835 \$	31,35 %
De 3 000,01 \$ à 5 000,00 \$	114 299	3,87 %	440 439 700 \$	20,30 %
De 5 000,01 à 10 000,00 \$	74 326	2,51 %	505 694 360 \$	23,31 %
Plus de 10 000,00 \$	20 067	0,68 %	274 850 705 \$	12,67 %
Total	2 956 499	100,00 %	2 169 232 699 \$	100,0 %

	Total des comptes			
	Nombre de comptes	Pourcentage du total des comptes	Créances à recouvrer	Pourcentage du total des créances
Limites de crédit				
500,00 \$ ou moins	347 270	11,75 %	13 996 212 \$	0,65 %
De 500,01 \$ à 1000,00 \$	367 978	12,45 %	68 446 689 \$	3,16 %
De 1 000,01 \$ à 3 000,00 \$	740 923	25,06 %	350 080 068 \$	16,14 %
De 3 000,01 \$ à 5 000,00 \$	471 798	15,96 %	329 081 902 \$	15,17 %
De 5 000,01 à 10 000,00 \$	620 492	20,99 %	625 957 313 \$	28,86 %
Plus de 10 000,00 \$	408 038	13,80 %	781 670 515 \$	36,03 %
Total	2 956 499	100,00 %	2 169 232 699 \$	100,00 %

Jours de retard	Total des comptes			
	Nombre de comptes	Pourcentage du total des comptes	Créances à recouvrer	Pourcentage du total des créances
Aucun solde	905 281	30,62 %	– \$	0,00 %
Transfert	588 227	19,90 %	1 451 362 \$	0,07 %
Solde créditeur	127 004	4,30 %	12 114 024 \$	-0,56 %
Solde courant	1 251 151	42,32 %	2 052 078 672 \$	94,60 %
De 1 à 29 jours	49 668	1,68 %	78 354 357 \$	3,61 %
De 30 à 59 jours	12 741	0,43 %	17 117 839 \$	0,79 %
De 60 à 89 jours	7 659	0,26 %	10 657 416 \$	0,49 %
De 90 à 119 jours	6 115	0,21 %	8 556 857 \$	0,39 %
De 120 à 149 jours	4 907	0,17 %	7 198 779 \$	0,33 %
De 150 à 179 jours	3 746	0,13 %	5 931 442 \$	0,27 %
Total	2 956 499	100,00 %	2 169 232 699 \$	100,00 %

Provinces	Total des comptes			
	Nombre de comptes	Pourcentage du total des comptes	Créances à recouvrer	Pourcentage du total des créances
Alb.	305 039	10,32 %	257 604 090 \$	11,88 %
C.B.	368 997	12,48 %	260 739 429 \$	12,02 %
Man.	125 367	4,24 %	100 411 474 \$	4,63 %
N.-B.	47 388	1,60 %	34 730 532 \$	1,60 %
T.-N.-L.	22 564	0,76 %	16 653 688 \$	0,77 %
N.-É.	80 799	2,73 %	65 697 117 \$	3,03 %
T. N.-O.	1 128	0,04 %	728 883 \$	0,03 %
NU	241	0,01 %	148 188 \$	0,01 %
Ont.	1 520 116	51,42 %	1 182 534 605 \$	54,51 %
Î.-P.-É.	8 805	0,30 %	7 503 669 \$	0,35 %
Qc	400 272	13,54 %	181 561 076 \$	8,37 %
Sask.	70 569	2,39 %	58 349 625 \$	2,69 %
Yn	2 033	0,07 %	1 514 966 \$	0,07 %
Autres	3 181	0,11 %	1 055 355 \$	0,05 %
Total	2 956 499	100,00 %	2 169 232 699 \$	100,00 %

Compte de correction de valeur pour pertes sur cartes de crédit

Le tableau qui suit présente l'évolution du compte de correction de valeur pour pertes sur cartes de crédit pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 :

Compte de correction de valeur pour pertes sur cartes de crédit à l'ouverture de la période	36 798 \$
Provision pour pertes sur cartes de crédit	71 639
Recouvrements	8 861
Sorties	(76 997)
Compte de correction de valeur pour pertes sur cartes de crédit au 30 septembre 2012	<u>40 301 \$</u>

TABLEAU 8 – INFORMATIONS GÉNÉRALES À FOURNIR SUR L'EXPOSITION AU RISQUE DE CONTREPARTIE

La Banque PC gère son exposition au risque de contrepartie de façon prudente en attribuant à l'interne des limites d'exposition totale, de durée et de notation pour chaque contrepartie.

INFORMATIONS QUANTITATIVES À FOURNIR

	<u>31 déc. 2011</u>	<u>31 mars 2012</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 sept. 2012</u>
Dépôts auprès d'institutions financières réglementées	56 592 \$	102 399 \$	66 923 \$	45 163 \$
Obligations du trésor du gouvernement du Canada	26 997 \$	119 827 \$	29 957 \$	48 995 \$

TABLEAU 9 – TITRISATION : informations à fournir pour l'approche standardisée et l'approche fondée sur les notations internes**INFORMATIONS QUALITATIVES À FOURNIR**

Le risque lié à la titrisation, qui s'entend de l'incapacité à conclure des ententes de titrisation adéquates aux fins de financement, représente le risque que la Banque PC se trouve incapable de remplir les exigences stipulées dans ses accords de titrisation. La Banque PC agit à titre d'initiateur et de promoteur de son programme de titrisation. Elle n'investit pas dans des titres adossés à des actifs et ne fournit pas de concours de trésorerie à des programmes de papier commercial adossé à des actifs.

La Banque PC compte sur son programme de titrisation pour financer une grande partie de ses créances sur cartes de crédit. Le programme de titrisation comprend les deux grands volets suivants :

- Billets à terme émis par *Eagle Credit Card Trust*. En 2010, *Eagle Credit Card Trust* a émis des billets à moyen terme à 2,88 % de 250 millions de dollars échéant en 2013 ainsi que des billets à moyen terme à 3,58 % de 350 millions de dollars échéant en 2015.
- Papier commercial adossé à des actifs émis par les autres fiducies de titrisation indépendantes, comportant des taux variables et venant à échéance d'ici à 2014.

ANALYSE QUANTITATIVE

	31 déc. 2011	31 mars 2012	30 juin 2012	30 sept. 2012
Créances sur cartes de crédit	2 089 \$	1 959 \$	2 077 \$	2 129 \$
Créances titrisées auprès d' <i>Eagle Credit Card Trust</i>	600 \$	600 \$	600 \$	600 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	905 \$	905 \$	905 \$	905 \$

TABLEAU 12 – RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel s'entend du risque qu'une perte directe ou indirecte découle de processus internes inadéquats ou défaillants, de personnes ou de systèmes, ou d'événements extérieurs. Les principaux risques opérationnels évalués comprennent les partenariats et l'impartition, l'interruption des activités, la sécurité des données, les enjeux réglementaires, les litiges, la planification stratégique et l'exécution. Le comité de gestion des risques d'entreprise de la Banque PC a pour mandat d'évaluer le risque opérationnel avec l'appui de divers groupes internes et des équipes chargées du contrôle interne et de la conformité. Le comité de gestion des risques d'entreprise établit certaines limites de conformité relativement à chacun des risques et en effectue le suivi tous les mois aux fins de l'assurance de la conformité.

La Banque PC emploie la méthode des indicateurs de base pour mesurer le risque opérationnel. Celui-ci est calculé selon la méthode présentée à la section « TABLEAUX 2 et 3 – Structure et adéquation des fonds propres ».

TABLEAU 14 – RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT LIÉ AU PORTEFEUILLE BANCAIRE

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les variations des taux d'intérêt ou de la volatilité des taux d'intérêt entraînent une perte financière, notamment en raison d'une augmentation du coût des fonds ou d'une diminution des marges occasionnée par une hausse des taux d'intérêt.

Pour réduire ce risque, la Banque applique les mesures d'atténuation suivantes :

- La politique de gestion actif-passif est la principale politique que le conseil a mis en place à la Banque PC pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les principes clés de cette politique sont les suivants :
 - Préserver la valeur à long terme du revenu tiré de l'écart de taux généré par les activités malgré la fluctuation des taux d'intérêt;
 - Gérer les flux de trésorerie tirés des actifs et des passifs de façon à maximiser le bénéfice tout en respectant les degrés de tolérance au risque approuvés.
- Il incombe à la direction de surveiller, de gérer les risques de taux d'intérêt et d'en faire rapport conformément aux politiques approuvées par le conseil. Le comité GAP se réunit mensuellement pour examiner le coût des fonds par canal, le plan de financement et la proportion de créances à taux fixe et de créances à taux variable du portefeuille, et il se réunit trimestriellement pour examiner la sensibilité des produits d'intérêts nets de la Banque PC et des fonds propres réglementaires aux fluctuations parallèles et non parallèles des taux d'intérêt. Chaque trimestre, le comité GAP présente son rapport au comité d'audit du conseil. Une fois par année, le comité d'audit du conseil approuve le plan de gestion du risque de taux d'intérêt.

- Structure des limites – La Banque PC s'assure de respecter les limites suivantes afin de se conformer aux politiques susmentionnées :

Proportion de créances à taux fixe et de créances à taux variable

- EXIGENCE : Une proportion adéquate de créances à taux fixe et de créances à taux variable permet de diversifier l'exposition au risque de taux d'intérêt. La proportion acceptable de créances à taux fixe et de créances à taux variable se situe dans une fourchette de 40 % à 60 %; aucune des tranches ne peut constituer plus de 60 % du portefeuille. La proportion ciblée est de 40 % de créances à taux fixe et de 60 % de créances à taux variable.
- TEST : Au 30 septembre 2012, les créances de la Banque PC étaient composées à 54 % de créances à taux variable et à 46 % de créances à taux fixe.

Sensibilité des produits d'intérêts nets

- EXIGENCE : Pour chaque variation négative parallèle de 200 points de base des taux d'intérêt, l'incidence sur les produits d'intérêts nets des 12 mois suivants ne doit pas dépasser 15 %.
- TEST : Au 30 septembre 2012, le ratio de sensibilité des produits d'intérêts nets de la Banque PC était de 8,1 % pour une variation défavorable de 200 points de base des taux d'intérêt.

Sensibilité de la valeur marchande

- EXIGENCE : Pour chaque variation parallèle de 200 points de base, l'incidence sur les fonds propres réglementaires ne doit pas dépasser 20 %.
 - TEST : Au 30 septembre 2012, la sensibilité de la valeur marchande de la Banque PC était de 6,4 % pour une variation défavorable de 200 points de base des taux d'intérêt.
-